



**F.S.U.**  
**Martinique**

BULLETIN ACADEMIQUE  
F.S.U. MARTINIQUE  
n° 5  
JANVIER 2008



1.50euro

### F.S.U. Martinique

Cité Bon Air, bât. B, route des Religieuses  
97200 Fort-de-France

Tél : 05 96 63 63 27 Fax : 05 96 71 89 43

CPPAP n°  
Dépôt légal  
Directeur de publication :  
Max ORVILLE



### EDITORIAL

Nous y voici ! La bataille que nous avons engagée il y a plus d'un an bat son plein. Mais elle a pris une tournure surprenante de poker menteur où certains tentent de se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas. Que certaines organisations s'agitent pour bloquer les établissements peut sembler une bonne chose. Mais avec quelles perspectives ?

Pour réclamer l'embauche de ces personnels comme Tos par les collectivités ? Mais pour réclamer une embauche, encore faut-il savoir ce que veulent ces personnels. La FSU qui travaille de manière permanente avec ces personnels sait bien que ce qu'ils réclament n'est pas forcément un poste de Tos dans les collectivités.

Quant à la grève, et bien qu'il s'agisse d'un recours tout à fait satisfaisant parmi les moyens de lutte à la disposition des salariés, elle nous semble nécessiter un certain nombre de précautions sous peine d'aller à l'encontre du but recherché.

Enfin, lorsqu'on entend un certain nombre d'individus dénoncer l'isolement de la FSU, en l'accusant de tous les vices, on se dit qu'il y a vraiment dans ce poker menteur des tricheurs qui n'ont pas compris qu'ils avaient déjà perdu.

Il y a des temps pour tout. Un temps pour la bataille et un temps pour la négociation.

Concernant la FSU, elle ne lutte pas pour elle. Et c'est la première leçon syndicale qu'elle pourrait donner : elle lutte pour des individus qui, chaque mercredi lui indiquent la marche à suivre, ce qu'il faut accepter et ce qu'il faut refuser. Que d'autres se veuillent plus royalistes qu'elle...pourquoi pas ! à condition cependant qu'ils ne se contentent pas d'imiter ce que la FSU a fait. La lutte syndicale ne ressort pas de trucs et de recettes.

Dès lors, on comprend que certains tentent d'accuser la FSU de tuer la mobilisation...parce qu'elle a commis le crime de dire que la grève n'était pas forcément opportune ! Parce qu'elle a l'outrecuidance de penser qu'elle peut négocier pour faire avancer le dossier ! Parce qu'enfin, la FSU dérange puisqu'elle travaille.

### SOMMAIRE

EDITORIAL	Page 1
Point sur les relations FSU Conseil Général à propos des Contrats Aidés	Page 2
Motion du Conseil Général du 13/12/07	Page 4
Lettre de Serge Lechtimy à Nicolas Sarkozy du 02/02/08	Page 4
Communiqué de presse de la FSU du 11/02/08	Page 5

Au risque de gêner encore certains, la FSU continuera à revendiquer une morale dans l'action syndicale, entre les organisations syndicales. Elle continuera aussi à rappeler qu'il existe des stratégies syndicales et que tout embrasement n'est pas forcément bon pour les causes qu'on défend. Enfin, l'unité n'est l'apanage de personne : elle ne se clame pas mais se construit .

La FSU en tout cas peut s'enorgueillir d'avoir développé chez des personnels abandonnés de tous pendant un an, un réflexe syndical et un début de conscience syndicale. Ce n'est pas la moindre chose. Elle a permis aussi à ces contrats aidés de comprendre combien un mouvement se construit et combien les chausseuses trappes se multiplient lorsque l'on commence à gagner.

### Un point sur les relations FSU/ Conseil Général à propos des Contrats Aidés

*La FSU a porté les contrats aidés pendant plus d'un an, en se battant notamment contre les chefs d'établissement qui maltrahaient ces personnels et contre des gestionnaires trop souvent incompetents en matière de droit privé. Toutefois, depuis l'irruption des contrats aidés et de la FSU à la Région, puis de notre marche depuis l'hippodrome, nous avons bien vu l'intérêt de certains s'éveiller pour les contrats aidés : nous sommes en effet et en période d'élections politiques, en mars, mais aussi d'élections syndicales, à la fin de l'année.*

*Tout ceci a commencé à être perceptible lorsqu'une militante a voulu faire chanter les louanges de Francis Carole<sup>1</sup> accompagnateur digne et discret de notre marche sur la Préfecture, à notre arrivée sur Fort-de-France. Cela a ensuite été plus net lorsque certains contrats nous ont informés qu'un ancien dirigeant syndical<sup>2</sup> avait indiqué qu'il soutenait leur cause et qu'il les invitait à défiler derrière son drapeau le 24 janvier. Enfin, et surtout, lors de la marche sur la Préfecture, certains « meneurs » infiltrés tentaient, en bravant les consignes<sup>3</sup> de la FSU, de mener le cortège chez le Préfet. Parallèlement, certains militants du SNES, d'un courant minoritaire et d'opposition tentaient de s'emparer du problème des contrats aidés pour tenter de faire parler d'eux. Ces militants ont tenté de parler au nom du SNES, voire de la FSU au sein d'un mouvement soi-disant de collectif puis de front, bref, un ensemble qui se voulait un mélange de toutes sortes d'individus autorisant tous les amalgames et toutes les obscurités.*

*Ce mouvement, dans lequel l'UPEM – association de parents d'élèves - , prenait la tête en apparence,*

*entraînait dans sa suite l'UNSA, le SNETAA<sup>4</sup>, la CGT et la CGTM, et le courant SMUDO que personne ne connaît.*

**En octobre 2007**, Claude Lise nous a sollicités pour s'occuper des contrats aidés. Nous avons trouvé qu'il était normal que le Conseil Général se penche sur cette question, tout comme la Région, du fait du nombre de personnels précaires qui se retrouveraient à la rue au 31 janvier dernier et dont le poste concernait tant le Conseil Général que la Région.

Claude Lise s'est proposé de relayer le problème à l'assemblée des maires et conseillers généraux, ce qu'il a fait avec l'appui de la FSU Nationale.

Puis le Conseil Général nous a sollicités pour voter une motion en faveur des contrats aidés, motion dont nous avons rédigé l'essentiel pour le Conseil Général et qui a été votée à l'unanimité.

Après la motion de la Région, après les différentes actions des contrats aidés, soudain, peu avant les congés de carnaval, nous voyons l'agitation gagner et des champions des contrats aidés se lever. Soudain, alors que la FSU lançait un mouvement qui devait pouvoir durer afin de faire pression sur le gouvernement et retrouver les actions inévitables des personnels titulaires enseignants pour la sauvegarde de leurs postes et de leurs métiers, nous voyons le mouvement s'accélérer par des blocages d'établissements. Le mouvement avait 3 raisons majeures :

1. la tentation de récupération d'un mouvement par deux syndicats qui faisaient semblant soudain de s'apitoyer sur le sort des contrats aidés (même si individuellement certains étaient honnêtes et se faisaient manipuler) ;
2. la prise de conscience véritable de certains collègues de l'impossibilité pour leur établissement de pouvoir fonctionner sans les contrats aidés et qui tentaient de faire pression sur l'administration pour obtenir le réemploi de ces personnels ;
3. la volonté des contrats aidés de ne pas quitter leur établissement sans redresser la tête et donc bloquer cet établissement afin de témoigner et de leur rage et de leur mépris pour ceux qui les écrasaient peu de temps avant.

Enfin, il est notable qu'à l'exception d'un certain nombre d'établissements – comme le lycée de Bellefontaine et le lycée Acajou II, le lycée du Lorrain, dont les caractéristiques du mouvement peuvent s'inscrire dans des conjonctions diverses -, les grands lycées sont restés insensibles au mouvement qui se dessinait. Sans doute d'ailleurs parce que le mouvement en faveur des contrats aidés tombait en même temps que la fin du trimestre et la fatigue des fins de périodes. Or

<sup>1</sup> Responsable du Palima, mouvement indépendantiste

<sup>2</sup> CDMT

<sup>3</sup> Fallait-il rencontrer un préfet alors qu'on négociait avec Matignon et le cabinet de l'Elysée ?!

<sup>4</sup> Syndicat des professeurs de lycées professionnels concurrencés depuis peu par le SNUEP de la FSU. Il est bon de savoir que le SNETAA ne représente personne dans les collèges et les lycées d'enseignement général !

ces difficultés sont bien plus perceptibles en collège qu'en lycée.

Pour sa part, le SNES a considéré qu'il aurait été dangereux de partir sur des mouvements massifs qui ne reposaient que sur des personnels qui ne seraient plus dans les établissements après les vacances de carnaval et sur des parents d'élèves. Par contre, nous avons fait le diagnostic que la suppression de 107 postes à la prochaine rentrée et son cortège de mesures de cartes scolaires, ajouterait une grogne supplémentaire à celle des dysfonctionnements du fait du départ des contrats aidés et à celle, après les élections, de l'utilisation du rapport Pochard pour sabrer l'Education et les métiers de l'Education. C'est pour cette raison qu'un préavis de grève d'un mois a été déposé à compter du jeudi 14 janvier. D'une part pour accompagner nos collègues qui auraient fait grève de manière solidaire avec les contrats aidés, mais aussi parce qu'il allait bien falloir se battre contre la suppression de 107 postes. Dès lors que l'on connaît les forces disponibles par établissement et la combativité des collègues dans les établissements, on s'aperçoit qu'il n'est pas toujours possible d'appliquer la politique que l'on aurait souhaitée.

En même temps, il était perceptible que le blocage des établissements ne reposait que sur les contrats aidés. Or ces forces s'amenuisant, comment bloquer des établissements avec quelques parents ? Avec les collègues ? Mais si les collègues grèvent, seront-ils ensuite en mesure de se dresser à nouveau pour leurs conditions de travail ? Cela n'empêchait pas l'UPEM et le collectif pour la défense des contrats aidés, de tenter un poker menteur : faire croire qu'on avait le pouvoir et tenter de paralyser le pays par les établissements sans réfléchir une seconde qu'il s'agissait du cas de figure de 2003...dont nous savons ce qu'il a donné alors.

Devant ce qui apparaissait de manière évidente comme un lynchage des contrats aidés, sur l'autel de la récupération<sup>5</sup>, la FSU décidait de refuser de se laisser instrumentaliser pour préserver et ses négociations et sa marge de manœuvre. Mais, en même temps, elle continuait de négocier avec le recteur une sortie de crise le vendredi 22 janvier tout en allant sur le terrain soutenir partout les contrats aidés qui appelaient les responsables à la rescousse.

Las ! La Martinique, pays de rumeurs se retrouvait semblable à elle-même : tour à tour on apprenait qu'une grève générale était prévue le lundi 11 février de la

---

<sup>5</sup> On tient une réunion à la Maison des Syndicats le jour de leur Assemblée générale à Plateau Fofu pour introduire le trouble dans l'esprit des contrats en annonçant que la FSU est présente (elle ne peut être partout à la fois !) et tenter de récupérer les contrats aidés que l'on n'a pas...On appelle à une marche pour faire croire qu'on mobilise comme la FSU puis on décide de « monter » à Matignon et à l'Élysée comme la FSU. Simplement on ne défend pas les contrats aidés : on fait de la récup' publicitaire.

rentrée. Qu'une mobilisation aurait lieu le mardi 12 dans un communiqué signé par des gens du collectif croupion. Et finalement, qu'une réunion de tous les acteurs (sic !) déterminés à agir pour les contrats aidés, avait lieu vendredi 8 février au Conseil Général.

### **Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 février**

La journée du vendredi 8 février, une fois de plus, n'a pas manqué de rebondissements. Alors qu'à l'origine, la réunion du 8 février 2008 n'était qu'une demande d'audience de l'UPEM au Conseil Général, ce sont les services du Conseil Général qui ont relancé les associations invitées à cette réunion. La FSU appelée dans la matinée par un membre du conseil général déclinait l'invitation dès lors qu'elle découvrait l'escroquerie : le préfet annoncé ne devait pas venir, pas plus que le recteur...pour la bonne raison que la direction du travail et le rectorat se trouvaient en réunion de travail avec la FSU à sa demande.

Découvrant par la presse notamment mais aussi par des sources diverses et le débauchage de contrats aidés, et le peu de profondeur des débats, devant le découragement et l'écoeurement des contrats aidés, la FSU décide de faire connaître l'état de ses négociations. D'autant que le cabinet du maire de Fort-de-France, en nous envoyant les courriers du député au président de la République, à Lise et Marie-Jeanne nous demandait, furieux, s'il était encore nécessaire d'intervenir. A la lumière de l'audience avec la direction du travail et le rectorat, la FSU annonce une conférence de presse pour le lendemain, le samedi 9 février.

Elle y dénonce, en présence d'un groupe de représentant du PPM et de Serge Letchimy, l'exploitation politique des contrats aidés. Pour les dirigeants de la FSU, il ne fait aucun doute que le Président Claude Lise a essayé de les rouler : avec la complicité de l'UPEM, et celle du Conseil Régional, nos compères tentent de prendre le maire de Fort de France en tenailles. Ils tentent aussi d'éviter tout soupçon sur leur propre recrutement de contrats aidés en appelant à dénoncer la gestion de l'Etat. Notre réponse est simple : les contrats aidés ne se laisseront pas bernier et ils répondront en terme électoral. Mais d'ores et déjà on sait que, suite aux négociations de la veille avec la FSU, la situation est très éclaircie si les deux collectivités financent leur partie. En même temps, Catherine Conconne, indique avoir mis en garde le conseil Général et l'ADI contre le recrutement de 5000 contrats aidés sans perspective d'emploi et donc d'insertion. Un communiqué est déposé aux médias par la FSU<sup>6</sup>.

---

### **<sup>6</sup> Communiqué de Presse.**

La FSU rappelle que l'Assemblée Générale des contrats aidés a lieu mercredi prochain 13 février 2008 à 14h 30 à la cantine scolaire de l'école du Plateau Fofu.

C'est au cours de cette réunion que seront décidées les modalités des prochaines actions en fonction de l'état des

**Texte de la motion votée jeudi 13 décembre 2007  
par la séance plénière du conseil général**

**Motion relative à l'expiration de nombreux contrats aidés à la Martinique**

Les élus du Conseil général réunis en séance plénière le jeudi 13 décembre 2007

Considérant la grave situation économique et sociale que connaît la Martinique et notamment un fort taux de chômage de nouveau en hausse depuis plus de deux ans, Considérant la situation précaire de plusieurs centaines de personnels employés sous contrats aidés, laquelle se trouvera aggravée du fait de l'expiration de ces contrats à la fin du mois de janvier 2008,

Considérant l'importance et la nécessité du travail accompli par ces personnels, et reconnues au sein des établissements scolaires,

Soulignent le fait que la suppression des contrats concernés comporterait un risque pour la cohésion sociale notamment dans les DOM,

Rappellent que le Conseil général a déjà pris les mesures adéquates pour assumer sa part dans le financement des salaires de ces agents si leur contrat est prolongé ou renouvelé.

Demandent au Gouvernement de mettre en place les moyens notamment financiers, nécessaires à la pérennisation des emplois concernés dont la suppression serait fortement préjudiciable au développement social et économique de la Martinique.

Demandent en outre au Gouvernement d'assumer pleinement ses responsabilités pour ce qui concerne les emplois aidés exerçant dans les établissements scolaires.

---

négociations avec le gouvernement et les différents partenaires concernés par la gestion des contrats aidés. A l'heure actuelle, des avancées ont été actées du fait des actions pugnaces de la FSU. Cette dernière considère que si le Conseil Général via l'ADI active le RMI des contrats aidés on devrait avoir franchi un grand pas. Il resterait cependant pour le Conseil Général et la Région à apporter leur concours financier sur les autres 238 contrats, en complément de l'apport de l'Etat, pour permettre la reconduction des 923 contrats aidés en difficulté.

La FSU Martinique propose une réunion des différents acteurs (Conseil Général, Conseil Régional, Direction du travail et de l'emploi, Rectorat, Préfecture et FSU) afin de conclure une sortie « propre » de crise. Une telle réunion pourrait avoir lieu dès le 11 février. La FSU Martinique met en garde contre toute exploitation politicienne du dossier des contrats aidés.

Fort-de-France, le 2 février 2008

Serge LETCHIMY  
Député de la Martinique  
Maire de Fort de France

A

Nicolas SARKOZY  
Président de la République Française

Monsieur le président,

Depuis plus d'un mois l'ensemble de l'outremer se prépare à ce que pouvons déjà qualifier de catastrophe sociale. En Martinique près de 1700 personnes supplémentaires vont gonfler les effectifs des chômeurs dont vous n'ignorez pas que le taux affleure déjà les 25%.

Nous assistons à une déstabilisation sans précédent du tissu social de la Martinique. Ce sont des centaines d'emplois qui sont supprimés, des familles entières privées de ressources, des menaces lourdes pesant sur la formation des jeunes, pour exemples, l'IFMES et le CFA BTP. Ce sont des milliers de jeunes scolarisés en lycées et en collèges qui se voient supprimer leur encadrement éducatif. Le renforcement éducatif, recommandé par les circulaires d'organisation de l'éducation prioritaire, est réduit à une situation qui ne permettra plus le fonctionnement des services d'hébergement et des cantines scolaires. Cela nécessitera l'organisation de nouveaux transferts d'élèves dans une région où le transport collectif est défaillant..

Ce sont toutes ces activités complémentaires et indispensables à l'action pédagogique qui ne seront plus assurées : l'entretien des locaux, la sécurité, la vie scolaire, les CDI, la restauration scolaire. C'est le cas entre autres aux Lycées de la Pointe des nègres, du Lorrain, du Marin, de Petit Manoir, Place d'armes, Acajou I et II, dans les collèges du Lamentin, de Sainte Anne, du Diamant, de Fort de France.

Cette situation me préoccupe au plus haut point. Quand on sait que le taux de chômage des jeunes de moins 26 ans est de 70% dans certains quartiers, une mobilisation générale est indispensable.

Ce désastre n'est pas inévitable.

Je salue les initiatives prises ici et là, par les services de l'Etat et certaines collectivités, mais je ne peux me contenter d'une appréciation au pourcentage (20,30 ou 50%) du nombre de personnes retenues dans les propositions jusqu'alors avancées. A ce titre je veux réaffirmer ici la nécessité de maintenir en poste la totalité des agents concernés, et m'inscris en faux dans cette idée que les besoins ne seraient que partiels. Nous devons nous atteler à proposer une solution de sortie du dispositif, soit par la reconduction et la stabilisation, soit par la formation et l'accompagnement à l'insertion. Il

s'agit de veiller à ce que le dispositif ait joué pleinement son rôle, à savoir porter aux bénéficiaires une plus value sociale et professionnelle évaluable.

La tendance à la banalisation du taux inacceptable de chômage en Martinique fausse les appréciations et les analyses, et par conséquent rend inopérantes des décisions qui se veulent applicables uniformément à tous les territoires quelque soit leurs différences.

C'est par l'acceptation des différences, et ensemble dans la diversité que nous devons chercher les solutions. C'est dans cet état d'esprit que j'attire votre attention sur les graves dangers qui nous menacent et pour lesquels des solutions urgentes doivent être trouvées.

Je vous prie d'agréer monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Serge LETCHIMY**  
**Député Maire**

### **Communiqué de presse de la FSU concernant les Contrats Aidés**

Fort-de-France, le 11 février 2008

La FSU Martinique a été reçue dimanche 10 Février 2008 au Conseil Général afin d'évoquer la situation des Contrats Aidés de l'Education.

La FSU Martinique a rappelé sa demande que l'ensemble des personnels en Contrats Aidés notamment ceux en CAV, soit prolongé d'un an conformément aux dispositions réglementaires. Cette exigence pourrait être quasiment exaucée : l'Etat, via le Directeur du Travail et de l'Emploi, affirmant qu'il assumerait sa part dans le financement desdits CAV. Le Président du Conseil Général est prêt à prolonger les contrats CAV-ADI dont il a la responsabilité dès lors que l'Etat s'engagerait par écrit à s'acquitter de sa dette (RMI activé et complément) et notamment de l'importante dette qu'il a envers le Conseil Général.

La FSU Martinique rappelle qu'en matière de Contrats Aidés, la responsabilité est partagée : l'Etat n'a pas totalement assumé ses responsabilités tant en matière de formation qu'en matière de financement ; mais, il était aussi imprudent, pour les Collectivités, d'accepter de financer 5.000 contrats aidés sachant que les capacités d'insertion sur le marché de l'emploi en Martinique sont aussi étroites. Il fallait donc envisager dès l'embauche des issues pour ces personnels, ce qui n'a pas été fait.

Face à cette déroute économique et sociale, la FSU Martinique considère qu'au vu de la crise actuelle, il est urgent de faire preuve d'audace et de responsabilité pour sauver l'emploi de 923 Martiniquais.

**Le Secrétaire Départemental de la FSU**  
**Max ORVILLE**



### **La grande marche des Contrats Aidés à la Préfecture**